

REPUBLIQUE FRANÇAISE

<p>Numéro SIRET</p>	<p>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRES</p>
----------------------------	--

POSTE COMPTABLE : RAMBOUILLET

Identifiant budget :

<p>EAU</p>

M. 49

<p>BUDGET PRIMITIF</p>

2020

RAMBOUILLET
TERRITOIRES 

SOMMAIRE

pages			Jointes	Sans Objet
	I - Informations générales			
1	Modalités de vote du budget			
	II - Présentation générale du budget			
2	A1 - Vue d'ensemble - Sections			
3	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres			
4 à 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
7	B2 - Balance générale du budget - Recettes			
	III - Vote du budget			
8 à 11	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses			
12 à 13	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes			
14 à 16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
17 à 18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
sans objet	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
	IV - Annexes			
	A - Eléments du bilan			
19	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X	
20 à 21	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X	
22	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X	
23	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X	
24 à 25	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X	
26	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X	
27	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations			X
	A3.2 - Etalement des provisions			X
28	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X	
29 à 30	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)			X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)			X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)			X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)			X
	A6 - Etat des charges transférées			X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers			X
	B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie			X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt			X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget			X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail			X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé			X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés			X
	B1.7 - Etat des engagements reçus			X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			X
	C - Autres éléments d'informations			
31 à 32	C1.1 - Etat du personnel		X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie			X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)			X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)			X
	D - Arrêté et signatures			
33	D - Arrêté et signatures		X	



(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant



I - INFORMATIONS GENERALES

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) *du chapitre* pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) *du chapitre* pour la section d'investissement.
- (2) *sans* les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : NEANT

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

III - Les provisions sont (3) *budgétaires (délibération N°CC1104F112 du 28/04/2011)*.

~~IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent.~~

V - Le présent budget a été voté (5) *sans reprise des résultats de l'exercice N-1*.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 535 590.00	1 535 590.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		1 535 590.00	1 535 590.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	895 885.00	895 885.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		895 885.00	895 885.00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		2 431 475.00	2 431 475.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		476 800.00	476 800.00	476 800.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		178 515.00	178 515.00	178 515.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 000.00	10 000.00	10 000.00
Total des dépenses de gestion des services			665 315.00	665 315.00	665 315.00
66	CHARGES FINANCIERES		154 790.00	154 790.00	154 790.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		100 000.00	100 000.00	100 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT				
Total des dépenses réelles d'exploitation			920 105.00	920 105.00	920 105.00
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		<i>125 880.00</i>	<i>125 880.00</i>	<i>125 880.00</i>
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTI</i>		<i>489 605.00</i>	<i>489 605.00</i>	<i>489 605.00</i>
Total des dépenses d'ordre d'exploitation			615 485.00	615 485.00	615 485.00
TOTAL			1 535 590.00	1 535 590.00	1 535 590.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	1 535 590.00
-----------------------------------	--------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDI		1 332 400.00	1 332 400.00	1 332 400.00
Total des recettes de gestion des services			1 332 400.00	1 332 400.00	1 332 400.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		100 000.00	100 000.00	100 000.00
Total des recettes réelles d'exploitation			1 432 400.00	1 432 400.00	1 432 400.00
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTI</i>		<i>103 190.00</i>	<i>103 190.00</i>	<i>103 190.00</i>
Total des recettes d'ordre d'exploitation			103 190.00	103 190.00	103 190.00
TOTAL			1 535 590.00	1 535 590.00	1 535 590.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	1 535 590.00
-----------------------------------	--------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	512 295.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		38 240.00	38 240.00	38 240.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		429 945.00	429 945.00	429 945.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		50 000.00	50 000.00	50 000.00
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement		518 185.00	518 185.00	518 185.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		149 510.00	149 510.00	149 510.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 000.00	25 000.00	25 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières		174 510.00	174 510.00	174 510.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement		692 695.00	692 695.00	692 695.00
040	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTI</i>		103 190.00	103 190.00	103 190.00
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES</i>		100 000.00	100 000.00	100 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement		203 190.00	203 190.00	203 190.00
	TOTAL		895 885.00	895 885.00	895 885.00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	895 885.00
---	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		50 000.00	50 000.00	50 000.00
	Total des recettes d'équipement		50 000.00	50 000.00	50 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		80 400.00	80 400.00	80 400.00
106	Réserves				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (165)		25 000.00	25 000.00	25 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 000.00	25 000.00	25 000.00
	Total des recettes financières		130 400.00	130 400.00	130 400.00
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement		180 400.00	180 400.00	180 400.00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		125 880.00	125 880.00	125 880.00
040	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTI</i>		489 605.00	489 605.00	489 605.00
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES</i>		100 000.00	100 000.00	100 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement		715 485.00	715 485.00	715 485.00
	TOTAL		895 885.00	895 885.00	895 885.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	895 885.00
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	512 295.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	476 800.00		476 800.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	178 515.00		178 515.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000.00		10 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	154 790.00		154 790.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000.00		100 000.00
68	<i>Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.</i>		489 605.00	489 605.00
022	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		125 880.00	125 880.00
	Dépenses d'exploitation - Total	920 105.00	615 485.00	1 535 590.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 535 590.00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		27 690.00	27 690.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	149 510.00		149 510.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	38 240.00		38 240.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	429 945.00	100 000.00	529 945.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	50 000.00		50 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 000.00		25 000.00
481			75 500.00	75 500.00
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	692 695.00	203 190.00	895 885.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	895 885.00
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	1 332 400.00		1 332 400.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000.00	27 690.00	127 690.00
79	TRANSFERTS DE CHARGES		75 500.00	75 500.00
	Recettes d'exploitation - Total	1 432 400.00	103 190.00	1 535 590.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 535 590.00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	80 400.00		80 400.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	25 000.00		25 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		100 000.00	100 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000.00		50 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 000.00		25 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		411 605.00	411 605.00
481			78 000.00	78 000.00
021	Virement de la section d'exploitation		125 880.00	125 880.00
	Recettes d'investissement - Total	180 400.00	715 485.00	895 885.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	895 885.00
---	-------------------



III - VOTE

DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		476 800.00	476 800.00
- 60 - 605	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS ACHATS D'EAU		406 050.00 400 000.00	406 050.00 400 000.00
60612	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES ENERGIE - ELECTRICITE		4 500.00	4 500.00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		550.00	550.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		500.00	500.00
6066	CARBURANTS		500.00	500.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS		35 500.00	35 500.00
6132	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS LOCATIONS IMMOBILIERES		5 000.00	5 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		1 500.00	1 500.00
61523 6156	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX MAINTENANCE		23 500.00	23 500.00
6161 6162 6168	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES ASSUR. OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION AUTRES		2 500.00 3 000.00	2 500.00 3 000.00
618	DIVERS			
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		32 750.00	32 750.00
6226 6228	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES HONORAIRES DIVERS		3 500.00 5 700.00	3 500.00 5 700.00
6231 6237	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS PUBLICATIONS		5 300.00	5 300.00
6248	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS DIVERS TRANSPORTS			
6251 6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS RECEPTIONS		250.00	250.00
6261 6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		500.00 5 000.00	500.00 5 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		2 500.00	2 500.00
6281 6287	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...) REMBOURSEMENTS DE FRAIS		10 000.00	10 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)		2 500.00	2 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
63512	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES) TAXES FONCIERES		2 500.00	2 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		178 515.00	178 515.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		133 000.00	133 000.00
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.		133 000.00	133 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		1 180.00	1 180.00
6331	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS VERSEMENT DE TRANSPORT		505.00	505.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.		158.00	158.00
6336	COTISATIONS CNFPT ET CGFPT		517.00	517.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL		44 335.00	44 335.00
6411	REMUNERATIONS DU PERSONNEL SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE		31 545.00	31 545.00
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.		9 508.00	9 508.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES		1 265.00	1 265.00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.		1 502.00	1 502.00
6475	AUTRES CHARGES SOCIALES MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE		300.00	300.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		215.00	215.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 000.00	10 000.00
- 65 - 658	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		10 000.00 10 000.00	10 000.00 10 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65			665 315.00	665 315.00
66	CHARGES FINANCIERES		154 790.00	154 790.00
- 66 -	CHARGES FINANCIERES		154 790.00	154 790.00
66111	CHARGES D'INTERETS INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A L'ECHEANCE		82 290.00	82 290.00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		65 000.00	65 000.00
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES AUTRE		7 500.00	7 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		100 000.00	100 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES		100 000.00	100 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		100 000.00	100 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			920 105.00	920 105.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		125 880.00	125 880.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		125 880.00	125 880.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		489 605.00	489 605.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		489 605.00	489 605.00
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV.		411 605.00	411 605.00
6812	DOTAT. AMORT.		75 500.00	75 500.00
6862	DOTAT. AMORT. CHARGES D'EXPLOITATION			
	DOTAT. AMORT., AUX DEPREC. ET PROV. - CHARGES FINA		2 500.00	2 500.00
	DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			615 485.00	615 485.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			615 485.00	615 485.00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION			1 535 590.00	1 535 590.00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Ré)				1 535 590.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES		1 332 400.00	1 332 400.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES		1 332 400.00	1 332 400.00
70128	VENTES D'EAU TAXES ET REDEVANCES AUTRES TAXES ET REDEVANCES		1 332 400.00	1 332 400.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013			1 332 400.00	1 332 400.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		100 000.00	100 000.00
- 77 - 778	PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		100 000.00 100 000.00	100 000.00 100 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES			1 432 400.00	1 432 400.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		103 190.00	103 190.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSFEREES RESULTAT		27 690.00 27 690.00	27 690.00 27 690.00
791	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION		75 500.00	75 500.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			103 190.00	103 190.00

TOTAL DES RECETTES	D'EXPLOITATION		1 535 590.00	1 535 590.00
---------------------------	-----------------------	--	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Ré)				1 535 590.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		38 240.00	38 240.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		38 240.00	38 240.00
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES		28 240.00	28 240.00
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES ... CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES		10 000.00	10 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		429 945.00	429 945.00
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		429 945.00	429 945.00
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
21531	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU		429 945.00	429 945.00
21561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		50 000.00	50 000.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS		50 000.00	50 000.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
2313	CONSTRUCTIONS			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.		50 000.00	50 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT			518 185.00	518 185.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		149 510.00	149 510.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		149 510.00	149 510.00
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
1641	EMPRUNTS EN EURO		120 505.00	120 505.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		25 000.00	25 000.00
	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
1681	AUTRES EMPRUNTS		4 005.00	4 005.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 000.00	25 000.00
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 000.00	25 000.00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		25 000.00	25 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
020	DEPENSES IMPREVUES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES			174 510.00	174 510.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES			692 695.00	692 695.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		103 190.00	103 190.00
<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			27 690.00	27 690.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		27 690.00	27 690.00
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS			
139111	AGENCE DE L'EAU		24 285.00	24 285.00
13912	REGIONS		1 980.00	1 980.00
13913	DEPARTEMENTS			
13918	AUTRES		1 425.00	1 425.00
<i>Charges transférées</i>			75 500.00	75 500.00
4818	CHARGES A ETALER		75 500.00	75 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		100 000.00	100 000.00
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		100 000.00	100 000.00
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE			
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU		100 000.00	100 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			203 190.00	203 190.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles			895 885.00	895 885.00
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré				895 885.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX AGENCE DE L'EAU			
1313	DEPARTEMENTS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		50 000.00	50 000.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS		50 000.00	50 000.00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.		50 000.00	50 000.00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			50 000.00	50 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		80 400.00	80 400.00
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		80 400.00	80 400.00
	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT			
10222	FONDS D'INVESTISSEMENT FCTVA		80 400.00	80 400.00
	RESERVES			
1068	AUTRES RESERVES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		25 000.00	25 000.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		25 000.00	25 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		25 000.00	25 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 000.00	25 000.00
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 000.00	25 000.00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		25 000.00	25 000.00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			130 400.00	130 400.00
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES			180 400.00	180 400.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
021	Virement de la section d'exploitation		125 880.00	125 880.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		125 880.00	125 880.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		489 605.00	489 605.00
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		411 605.00	411 605.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
28031	FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES		21 500.00	21 500.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28125	AMORT. AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS TERRAINS BATIS		5 475.00	5 475.00
281351	CONSTRUCTIONS BATIMENTS D'EXPLOITATION		13 460.00	13 460.00
281531	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU		302 435.00	302 435.00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT		35 750.00	35 750.00
281561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU		32 985.00	32 985.00
4818	CHARGES A ETALER		78 000.00	78 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			615 485.00	615 485.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		100 000.00	100 000.00
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		100 000.00	100 000.00
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
21531	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU		100 000.00	100 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			715 485.00	715 485.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles			895 885.00	895 885.00
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré				895 885.00



IV - ANNEXES :

IV - A : ELEMENTS DU BILAN

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant du au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option sur ligne e trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rempts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 982 397,44									
1641 Emprunts en euros (total)					2 982 397,44									
RAMB 89209951	Caisse d'épargne Ile de France		15/11/2011	15/11/2012	59 156,84	F	Taux fixe à 4,70%	4,700%	4,765%	EUR	A	C	O	A-1
RAMB BP8060932	Banque Populaire Val de France	27/12/2010	05/10/2011	05/01/2012	900 000,00	F	Taux fixe à 3,35%	3,350%	3,350%	EUR	T	C	O	A-1
RAMB MIN248434EUR	Dexia	01/12/1998	01/10/2008	01/01/2009	254 845,53	V	TAG 1m + 0,39%, flooré à 0,00%	4,730%	4,730%	EUR	T	P	O	A-1
RAMB MIN504006EUR Eau	Société de Financement Local		01/01/2016	01/01/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,60%	3,600%	3,660%	EUR	A	C	O	A-1
RAMB MON503997EUR	Société de Financement Local		01/12/2015	01/01/2016	268 395,07	F	Taux fixe à 3,49%	3,490%	3,538%	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					60 030,00									
1681 Autres emprunts (total)					60 030,00									
RAMB 1028525101	Agence de l'Eau Seine Normandie		18/12/2012	17/12/2013	60 030,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000%	0,000%	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 042 427,44									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 337 791,31					120 497,33	76 989,18	0,00	59 809,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 337 791,31					120 497,33	76 989,18	0,00	59 809,94
RAMB 89209951	N		A-1	31 240,66	8,88	F	Taux fixe à 4,70%	4,70%	3 479,81	1 492,78		166,72
RAMB BP8060932	N		A-1	540 000,00	11,77	F	Taux fixe à 3,35%	3,35%	45 000,00	17 524,68		3 915,31
RAMB MIN248434EUR	N		A-1	170 995,01	12,01	V	TAG 1m + 0,39%, flooré à 0,00%	0,00%	10 261,08	0,00		0,00
RAMB MIN504006EUR Eau	N		A-1	1 356 990,37	16,01	F	Taux fixe à 3,60%	3,60%	52 514,36	49 530,15		47 613,37
RAMB MON503997EUR	N		A-1	238 565,27	16,01	F	Taux fixe à 3,49%	3,49%	9 242,08	8 441,57		8 114,54
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		32 016,00					4 002,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00		32 016,00					4 002,00	0,00	0,00	0,00
RAMB 1028525101	N		A-1	32 016,00	7,96	F	Taux fixe à 0,00%	0,00%	4 002,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 369 807,31					124 499,33	76 989,18	0,00	59 809,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés en 768

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat														
A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Barrière simple														
B														
TOTAL B		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Option d'échange														
C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
E														
TOTAL E		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Autres type de structures														
F														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 29 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart à indices dont il est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - RÉPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 369 807,31					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	MontBnt en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Primes éventuelles	
											Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquez l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
NEANT			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE				Délibération du	
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €					
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Comptes Indication	Durée (en années)	13 janvier 2020	
AMORTISSEMENT LINEAIRE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'étude, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	202	5		
	Frais d'étude et de recherche non suivies de réalisation	2031	5		
	Frais de recherche et de développement	2032	5		
	Frais d'insertion non suivi de travaux	2033	5		
	Subvention d'équipement versées pour financer : des biens mobiliers	204.....	5		
	des bâtiments immobiliers ou études		15		
	Logiciels	2051	2		
	Immobilisations corporelles				
	Plantations d'arbres et arbustes (aménagement paysagers)	2121	20		
	Agencements & aménagements de terrains (cloture, mouvement de terre)	2128/21728	10		
	Aires de jeux - aires de sports	2128 /21728	10		
	Immeuble de rapport	2132	30		
	Création de bâtiment petite enfance subventionné par la Caisse d'Allocation Familiale	213.	30		
	Batiments légers (abris....)	213.	10		
	Installation, aménagement des constructions	2135/21735	15		
	Autres installations, matériel et outillage technique (dont équipements sportifs, installations technique et appareils de chauffage) d'un montant total inférieur à 10 000 € TTC	215./2175.	7		
	Autres installations, matériel et outillage technique (dont équipements sportifs, installations technique, mobilier voirie et appareils de chauffage) d'un montant total supérieur à 10 000 € TTC		15		
	Bassins de natation	21741	15		
	Mobilier de voirie, signalétique, panneaux de voirie	2152/21752	7		
	Réseaux divers	215./21753.	30		
	Collections et Œuvres d'art	216.	non amort		
	Véhicules légers et deux roues	2182	5		
	Camions, véhicules industriels	2182	7		
	Mobilier, Matériel de bureau et matériel informatique d'un montant inférieur à 5000 € TTC	2184/2183	4		
	Mobilier, Matériel de bureau et matériel informatique d'un montant supérieur ou égal à 5000 € TTC	2184/2183	7		
	Cheptel	2185	3		
	Instruments de musique d'un montant inférieur à 5 000 € TTC	2188	5		
	Instruments de musique d'un montant compris entre 5 001 € et 10 000 € TTC	2188	10		
	Instruments de musique d'un montant supérieur à 10 000 € TTC	2188	15		
	Autres matériels (Audiovisuel-Electroménager...)	2188	5		
	Coffre-fort	2188	20		
	EAUX ET ASSAINISSEMENT				
	Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) :				
	- ouvrages lourds	21311	50		
- ouvrages courants (bassins de décantation, d'oxygénation...)	21311	25			
Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau	21531	30			
Réseaux d'assainissement	21532	50			
Outillages spécifiques eau et assainissement	2154/2155/2157	5			
Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation)	21561	10			
Appareils de laboratoires	21561/21562	5			
Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation	21561/21562	10			
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	21561/21562	5			
<i>Il sera pratiqué de même pour les biens donnés en affectation</i>					
<i>L'ordonnateur garde la possibilité de modifier ces durées en cas de bien spécifique</i>					
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES EN FONCTIONNEMENT amorties sur la même durée que le bien subventionné.					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A +		152 200.00	152 200.00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	124 510.00	124 510.00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	120 505.00	120 505.00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts	4 005.00	4 005.00
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	27 690.00	27 690.00
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	27 690.00	27 690.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	152 200.00			152 200.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		720 885.00	720 885.00
	Ressources propres externes de l'année (a)	105 400.00	105 400.00
10222	FCTVA	80 400.00	80 400.00
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières	25 000.00	25 000.00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	25 000.00	25 000.00
	Ressources propres internes de l'année (b)	615 485.00	615 485.00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	411 605.00	411 605.00
28031	FRAIS D'ETUDES	21 500.00	21 500.00
28125	TERRAINS BATIS	5 475.00	5 475.00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	13 460.00	13 460.00
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	302 435.00	302 435.00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	35 750.00	35 750.00
281561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	32 985.00	32 985.00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>		
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>	78 000.00	78 000.00
4818	CHARGES A ETALER	78 000.00	78 000.00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	125 880.00	125 880.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	720 885.00				720 885.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	152 200.00
Ressources propres disponibles	IV	720 885.00
Solde (IV - II)	V	568 685.00



IV - ANNEXES :

C - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché Principal	A						
Attaché	A						
Rédacteur principal 1ère classe	B						
Rédacteur principal 2ème classe	B						
Rédacteur	B						
Adjoint administratif ppal 1ère cl	C						
Adjoint administratif ppal 2e classe	C						
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00		1,00			
Ingénieur en chef hors classe	A						
Ingénieur principal	A						
Ingénieur	A						
Technicien principal de 1ère classe	B						
Technicien principal de 2ème classe	B						
Technicien	B	1,00		1,00			
Agent de maîtrise principal	C						
Agent de maîtrise	C						
Adjoint technique ppal de 2ème classe	C						
Adjoint technique	C						
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1,00		1,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 %

(quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV - ANNEXES :

IV - D : ARRÊTÉ ET SIGNATURES

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 66
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Présenté par (1) *le Président, M. Marc ROBERT,*
 A, le 13/01/2019

Délibéré par (2) *le conseil communautaire, réuni en session*
 A, le 13/01/2019

Date de convocation :

Marc
ROBERT

Les membres du (2) *conseil communautaire,*

Martial ALIX	Marc ALLES	Gaël BARBOTIN	Jean-Louis BARON	Jean-Louis BARTH	Jean-Claude BATTEUX	Bernard BEBOT	Isabelle BEHAGHEL
Françoise BERTHIER	Jean-Pierre BLANCHELANDE	Daniel BONTE	Bernard BOURGEOIS	Jean-Michel BRUNEAU	Anne CABRIT	Marie-Pierre CARESMEL	Claude CAZANEUVE
Philippe CHEVRIER	Janine CHRISTIANNE	Thierry CONVERT	Joëlle CROZIER	Christine DAVID	Janny DEMICHELIS	Clarisse DEMONT	Christophe DERMY
Paulette DESCHAMPS	Jacky DRAPPIER	Dominique FANCELLI	Jean-Louis FLORES	Anne-Françoise GAILLOT	Jean-Pierre GHIBAUDDO	Joëlle GNEMMI	Thomas GOURLAN
Monique GUENIN	Christian HILLAIRET	Jean-Claude HUSSON	Dalila IKHELF	David JUTIER	Sylvain LAMBERT	Claude LANEYRIE	Fernand LE BER
Grégoire LECLERCQ	Jean LE VEN	Régine LIBAUDE	Jean-Pierre MALARDEAU	Yves MAURY	René MEMAIN	Olivier NOEL	Jean OUBA
Benoît PETITPREZ	Daniel PICARD	Jacques PIQUET	Jean-Frédéric POISSON	Raymond POMMET	Michèle POULAIN	Guy POUPART	Serge QUERARD
Marie-Cécile RESTEGHINI	Isabelle ROGER	Virginie ROLLAND	Emmanuel SALIGNAT	Gilles SCHMIDT	Jean-François SIRET	Jacques TROGER	Leïla YOUSSEF
Jean-Pierre ZANNIER							

Certifié exécutoire par (1) *le Président, M. Marc ROBERT,* compte tenu de la transmission en Préfecture, le
 et de la publication le
 A Rambouillet, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : *conseil communautaire de Rambouillet Territoires.*